



EMES CONFERENCES

SELECTED PAPERS SERIES

"The Third Sector and Sustainable Social Change: New Frontiers for Research"
Barcelona (Spain) - July 9-12, 2008

8th ISTR International Conference
2nd EMES-ISTR European Conference
in partnership with CINEFOGO

DE ROCHDALE A CATENDE : LE SOLIDARISME ECONOMIQUE DES TRAVAILLEURS DANS DIFFERENTS CONTEXTES ET SELON DIFFERENTS CONCEPTS

Luiz Inácio Gaiger
UNISINOS, Brésil

Copyright © 2009 L. I. Gagier

Any portion of these materials is freely available for information and educational purposes, but cannot be re-published in any format that may entail fees or royalties without the express permission of the copyright holders.

ABOUT THE EMES CONFERENCES SELECTED PAPERS SERIES:

This series aims to ensure that selected papers from conferences in which EMES has been involved will be accessible to a larger community interested in the third sector and social enterprise.

EMES Conferences Selected Papers have not undergone any editing process.

All the papers of the series are available for download at www.emes.net.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
1. L'expérience européenne: de l'économie sociale à l'économie solidaire	4
2. L'expérience en Amérique latine: de l'économie populaire à l'économie solidaire.....	6
3. Informalité, économie populaire et économie solidaire	11
4. Économie solidaire et tiers-secteur.....	14
5. L'économie solidaire face à des idées reçues	18
Bibliographie.....	22

INTRODUCTION

Pendant 62 ans, les Équitables Pionniers de Rochdale ont su conjuguer leurs principes et la faisabilité économique de leur organisation coopérative, dont le nombre d'associés s'élèvait à dix mille dans sa période dorée. Il y a deux ans, le Conseil Wallon de l'Économie Sociale, berceau d'une conception adoptée en Belgique, en Espagne et au Québec, a célébré son 25^e anniversaire, en insistant toujours sur le caractère non capitaliste de ses organisations, la valeur de l'éthique dans la conduite des affaires économiques et l'irréductibilité de l'économie à la logique et aux entreprises de marché. Au Nord, activistes et chercheurs soulignent l'élan solidaire de l'économie sociale dans la période qui a suivi les années 80, en mettant l'accent sur son essor de réciprocité, sa tendance à la création démocratique d'espaces publics autonomes et sa présence au sein des débats portant sur les enjeux de société, et ce à l'échelle nationale et mondiale.

Simultanément, un complexe agro-industriel constitué de vingt mille travailleurs, dans le nord-est du Brésil, aura bientôt achevé son projet avec l'installation de 4 300 familles de petits cultivateurs de canne à sucre. La coopérative Harmonia, dans la ville de Catende, est la plus grande entreprise d'économie solidaire au Brésil et se trouve parmi les 22 mille dénombrées par le premier recensement national réalisé en 2005-07. L'analyse des données de ce recensement a confirmé que la plupart des entreprises doivent leur efficacité aux dispositifs de participation démocratique et d'autogestion (Gaiger, 2007b). Sa nature associative fonde une autre rationalité, selon laquelle la conduite économique n'est pas seulement délibérée collectivement mais elle est aussi déterminée par des facteurs extra-économiques, en dehors de la logique instrumentale qui préside au comportement ordinaire des individus et des organisations.

L'économie solidaire retrouve ainsi sa valeur, au Nord comme au Sud, 150 ans après Rochdale. Cette communication explore les liens historiques entre des expériences et des mouvements, dans une perspective d'analyse comparée qui cherche à en repérer des fondements communs, à côté des singularités. Pour ce faire, sont prises en compte les configurations et les appellations des mouvements antérieurs à l'économie solidaire, tels que l'économie sociale et le coopérativisme, outre des pratiques entremêlées comme l'économie populaire et le tiers-secteur. Ces arrangements collectifs d'action économique seront examinés du point de vue de leurs orientations normatives et de leur genèse. Il sera question non seulement des contextes historiques particuliers mais aussi des attentes des groupes sociaux protagonistes de ces initiatives.

De nos jours, un grand nombre de travaux portent sur ces thèmes¹ et suscitent des questions et des angles d'analyse innombrables. Des délimitations s'imposent donc. Sur le plan empirique, on examinera le contexte européen, dans lequel la France et la Belgique serviront de références implicites, ainsi que le cas du Brésil, à partir duquel on fera quelques généralisations jugées valables pour l'Amérique latine. La prise en compte de ces cas de figure et leur analyse comparative développée au long du texte permettront de dessiner progressivement ces expériences et d'examiner un certain nombre de questions générales concernant les conditions d'émergence et le sens du solidarisme en tant qu'élément constitutif de l'économie et de la vie collective au sein des sociétés en réseau au cours des deux derniers siècles.

¹ En termes d'approche Nord - Sud, voir par exemple Defourny, Develtere et Fonteneau (1999) et le numéro spécial de la *Revue Économie et Solidarités* (CIRIEC-Canada), paru en 2003.

1. L'EXPERIENCE EUROPEENNE: DE L'ECONOMIE SOCIALE A L'ECONOMIE SOLIDAIRE

Les racines de l'économie sociale datent du XIX^e siècle, lorsque l'Europe, en pleine révolution industrielle et confrontée à la question sociale, voit naître l'associationnisme ouvrier et paysan, dont les coopératives, les mutuelles et les caisses rurales se comptent parmi les manifestations les plus connues. L'arrivée sur scène de ces nouvelles initiatives a suscité aussi bien des espoirs que des débats politiques. Sur le plan intellectuel, les idées socialisantes se rangeaient d'un côté, contre le marché et la bourgeoisie; les libéraux, de leur côté, défendaient l'autonomie individuelle et la libre initiative, face auxquelles l'État et ses appareils représentaient le danger majeur; enfin, l'école sociale-chrétienne réformiste, de même que l'école solidariste, se plaçaient en quelque sorte dans une position intermédiaire, doublement antagoniste: contre le collectivisme jacobin et contre l'individualisme libéral (Defourny, 1998; 2005).

Dès ses origines, l'économie sociale s'est caractérisée par la promotion d'un ensemble d'initiatives collectives, cherchant à établir des formes de gestion autonomes et démocratiques. Le mode de partage du pouvoir et de la répartition des revenus y découlent de la primauté des personnes vis-à-vis du capital et du but poursuivi de rendre des services aux membres et à leur collectivité d'appartenance. L'activité économique et le surplus constituent dès lors un moyen plus qu'un but en soi ou une manière de faire du profit. Au cours de son histoire, l'économie sociale a développé des secteurs socio-économiques, tels les coopératives, les mutualités et les associations, ainsi que des mouvements sociaux engagés dans ces mêmes champs d'action. Hier comme aujourd'hui, un trait majeur de ces organisations, c'est de "combiner des ressources provenant du marché au sens large (recettes liées à la vente de produits ou à la prestation de services), des ressources non marchandes (subventions des pouvoirs publics et dons privés), et même des ressources non monétaires (travail bénévole ou autres en nature)." (Defourny, 1998, p. 16). Ce faisant, l'économie sociale rend manifeste la nature plurielle de l'activité économique et affirme en même temps une volonté de l'élargir, en s'opposant aux tendances de réduction de l'économie au seul principe du marché et à la logique de l'accumulation privée.

L'économie sociale a contribué à jeter les bases de la construction du régime social-démocrate et de l'État Providence et y a joué un rôle considérable. Cependant, son parcours initial fut suivi d'un affaiblissement progressif, et ce pour deux raisons. D'une part, la perte de l'élán mobilisateur du mouvement ouvrier pour des motifs qui s'opposent: alors que les durs affrontements avec les forces dominantes minaient la résistance des travailleurs, leur ardeur s'éteignait lorsqu'ils découvraient l'avancée inéluctable des rapports capitalistes et au fur et à mesure que des voies d'échappement se présentaient, telle l'émigration outre-mer, ou des moyens d'intégration à la société industrielle favorisée par l'expansion de l'emploi et de la mobilité ascendante. D'autre part, l'économie sociale connaît un processus d'intégration au régime dual État – marché, qui la soumet et la dénature peu à peu. Au fur et à mesure que le marché et l'État commencent à assumer les fonctions qui sont les leurs de production de richesse et d'assistance sociale, la solidarité réciproque recule pour ne jouer qu'un rôle accessoire, et s'affaiblit également en raison du mépris des factions syndicales et socialistes qui vont contrôler le mouvement ouvrier avec le reflux des courants autonomistes et libérateurs. Par ailleurs, l'institutionnalisation de l'économie sociale a entraîné son éclatement et la perte de son unité. C'est ainsi que les mutuelles se sont retrouvées sous le contrôle de l'État, comme des dispositifs complémentaires aux systèmes de sécurité sociale ; les coopératives se sont lancées dans l'économie de marché, se soumettant aux préceptes de cette dernière et prenant les formes les plus adaptées pour survivre à l'épreuve d'une concurrence accrue et sans trêve. De telles tendances, s'accompagnant encore des processus de

spécialisation et de technicisation de leurs organismes, ont conduit à l'asphyxie de la dimension politique de l'économie sociale.

Dès les années 1970, lors de l'entrée en crise de la régulation keynésienne entraînant celle du *welfare state* dans ses rôles de protection et d'équilibrage social, de nouvelles expérimentations ont été menées, amenant à parler d'un renouveau ou même d'une *nouvelle économie sociale* (terme employé au Canada) : initiatives locales dans le domaine des services sociaux et de l'aide aux personnes, nouvelles coopératives, reprise en main par les travailleurs d'entreprises défaillantes, actions des femmes ou des régies de quartier, entreprises d'insertion, finances solidaires, commerce équitable etc. L'économie sociale ainsi renouvelée a joué un rôle substitutif des arrangements précédents vis-à-vis du marché (création d'emploi, croissance économique) et de l'État (redistribution et régulation), ce en quoi elle présente des similitudes avec le tiers-secteur. Comme facteurs d'impulsion de la nouvelle économie sociale, on pourrait souligner

qu'en plus d'une redécouverte de caractères communs, des objectifs de financement et de représentation auprès de l'Etat ont justifié le rassemblement des forces coopératives, mutualistes et associatives. Par ailleurs, l'idée d'économie sociale a aussi permis de jeter des ponts entre, d'une part, la dynamique associative du siècle passé et les organisations qui en sont issues et, d'autre part, les nouvelles expérimentations économiques et sociales qui se multiplient depuis deux décennies [...]. Enfin, des conditions politiques beaucoup plus favorables à la reconnaissance du secteur sont apparues avec la crise de l'Etat-Providence et la faillite des socialismes centralisés. (Defourny, 1998, p. 10).

Par ailleurs, depuis les années 1960 les bouleversements dans les modes de vie introduisent dans le domaine discursif d'autres aspects concernant le sens vécu et les conduites sociales : demandes de qualité de vie, d'implication des usagers et des consommateurs, de préservation de l'environnement, de changement dans les rapports entre les sexes et les âges etc. Ceux-ci étaient auparavant intangibles ou réglés par des pratiques traditionnelles, dénoncées pour leur caractère standardisé, bureaucratique et conservateur. Les formes d'engagement dans l'espace public, assises jusqu'alors sur un militantisme généraliste lié à des projets de société, ainsi que le bénévolat pratiqué dans les associations les plus institutionnalisées, cèdent la place à des engagements concrets à durée limitée, visant à la mise en place de réponses rapides, tout en les articulant à une volonté de changement social. La reconversion capitaliste, avec la montée du chômage et de l'exclusion, vient ensuite stimuler la recherche d'alternatives, ainsi qu'au moins trois autres facteurs : la tertiarisation des activités productives qui entraîne une montée des services relationnels tels la santé, l'action sociale, les services personnels et domestiques ; les évolutions démographiques concernant le vieillissement de la population, la diversification du profil des ménages et la progression de l'activité féminine ; et enfin, l'accroissement des inégalités engendré par l'internationalisation néolibérale (Laville, 2004).

Au contraire du tiers-secteur, et tout en refusant de se cantonner dans le rôle d'une *économie de réparation* (Laville, 2004), les nouvelles vagues ou les *générations* de l'économie sociale affichent une volonté d'affirmer, par des actions sur le terrain et par des mobilisations à plusieurs niveaux, le caractère universel et irréversible des droits citoyens et le besoin d'une nouvelle concertation politique durable, aux niveaux local et global. En cela, la nouvelle économie sociale a refusé de séparer les domaines du social et de l'économique et de les écarter du débat politique autour des modèles sociétaux. Cette façon critique de regarder l'économie sociale précédente - vu son silence à propos des modèles de développement et des grandes questions de société -, d'insister sur la dimension politique de ses initiatives et de proposer de nouvelles alliances locales et globales, dans le cadre plus récent des mouvements

sociaux altermondialistes, a justifié une nouvelle désignation, celle d'*économie solidaire*, devenant progressivement prédominante dès le début de cette décennie.

L'économie solidaire emprunte des instruments à l'économie sociale. Mais elle va plus loin, dans la mesure où elle affirme le caractère pluriel de l'économie contemporaine, mettant en évidence les principes de réciprocité et de distribution dans des dynamiques d'hybridation. Cela demande une approche substantive de l'économie, à la suite de Karl Polanyi, distincte de l'économie formelle classique et néoclassique. De plus, il faut prendre en compte que l'économie dominante avait une vision assez réductrice de l'économie, l'identifiant uniquement au marché autorégulé et y plaçant comme agents économiques véritables les seules entreprises privées capitalistes. Cela a abouti à l'utopie théorique et politique de la société de marché, contre laquelle la pièce de résistance est précisément la solidarité. L'économie solidaire ressort ainsi d'un autre type de lien social, débouchant sur une perspective d'action citoyenne et de changement social.

De son côté, le terme économie sociale revêt aujourd'hui une connotation fort institutionnalisée, présentant des problèmes d'isomorphisme. Au cours de son histoire, l'économie sociale a regroupé les branches les plus diverses de l'associationnisme, de même qu'elle a proposé une voie commune, un point de convergence de plusieurs idéologies, donc de projets de société distincts, voire incompatibles. Le terme n'est donc pas univoque, puisqu'il ramène à la charité, à une visée plus démocratique et également aux mouvements sociaux. De nos jours, on pourrait considérer que l'économie sociale fonctionne comme une sorte de mémoire de l'idéal initial du XIX^e, sans néanmoins oublier que ses domaines traditionnels n'ont pas disparu, à l'instar du mutualisme qui montre avoir encore sa place, vu la résurgence des initiatives notamment dans le champ de la santé.

Des points communs au sein de l'expérience historique de l'Europe, y compris bien entendu dans le domaine plus récent des entreprises sociales (Borzaga & Defourny, 2001), permettent de la mettre en contraste avec la notion beaucoup plus étroite de *secteur sans but lucratif*, dont l'usage dans les pays anglo-saxons essaie de rendre compte de ce qui dans le privé passe par l'économique tout en appartenant au social. La mise au point à cet égard est déjà faite (Evers & Laville, 2004). Soulignons au moins qu'identifier le profit aux seuls rapports de production capitaliste revient à accepter la réduction déjà contestée de la sphère économique à sa dimension marchande et à l'appropriation de l'excédent du travail par le capital. Un regard ainsi borné semble rencontrer des obstacles à admettre qu'à la différence du bénévolat envers l'autre, dans les initiatives d'aide mutuelle il y a un sens légitime de répartir les bénéfices de l'organisation entre ses membres.

L'approche européenne semble effectivement "plus porteuse d'une perspective Nord – Sud, dans la mesure où l'amélioration des conditions de vie dans bien des pays passe souvent par le partage de bénéfices entre les membres des coopératives et autres associations de producteurs" et, par rapport aux conditions d'émergence et de développement, laisse percevoir « d'étonnantes convergences entre d'une part, les foisonnements associatifs du Nord, et d'autre part, la montée des sociétés civiles au Sud » (Defourny, 2005, p. 240-1). Encore faut-il ajouter que le principe démocratique est fondamental pour l'économie solidaire, ce qui ne va pas pour le tiers-secteur, qui ne s'interroge pas non plus sur la dimension structurelle des inégalités et donc de la transformation sociale.

2. L'EXPERIENCE EN AMERIQUE LATINE: DE L'ECONOMIE POPULAIRE A L'ECONOMIE SOLIDAIRE

Selon l'emploi courant du terme en Amérique latine, l'économie solidaire a trait essentiellement à un ensemble d'organisations économiques dont le but est non seulement un gain financier pour leurs membres mais aussi une amélioration de la qualité de vie et de la

participation citoyenne. Une telle démarche se fait au moyen d'un grand investissement dans le travail, ce qui n'interdit pas à ces initiatives d'intervenir sur le marché et d'y chercher de la rentabilité, sans pour autant subordonner les pratiques de travail et d'échange à la logique de l'accumulation capitaliste. En raison de leur insertion sociale et communautaire, ces initiatives remplissent de plus une série de fonctions dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la défense de l'environnement etc., s'impliquant ainsi dans des enjeux collectifs plus larges. Même modestement, l'économie solidaire rivalise avec le secteur privé pour la création d'emplois et avec l'État pour l'offre de services sociaux. À l'instar de l'économie sociale, elle fait appel simultanément à des ressources et à des rapports marchands, non marchands et non monétaires. Elle rejette tout aussi bien la séparation entre le social et l'économique et essaie de réconcilier l'efficacité avec la coopération au travail.

Elle est dite *solidaire* du fait qu'elle concerne des pratiques économiques associatives déterminées par la mise en commun des moyens de production, du processus de travail et de la gestion de l'entreprise, et par la mise en avant des principes démocratiques et de coopération. Les entreprises solidaires minimisent la présence des relations salariales et favorisent un plus grand engagement autour des problèmes de la communauté et des luttes collectives.

Dans un cadre polymorphe, de telles initiatives se font remarquer de différentes manières. Aux premiers rangs, se trouvent aujourd'hui de nombreuses associations informelles et de nombreux groupes communautaires de production, des entreprises industrielles autogestionnaires, des coopératives de travail, de production et de crédit, ainsi que des centaines d'associations et de coopératives agricoles. Un des traits à remarquer c'est la résurgence des coopératives populaires, fort imprégnées de l'idéal démocratique et d'autonomie du mouvement coopératif international. Leur non-complicité avec le coopérativisme officiel fait apparaître le problème des dérives et des fausses coopératives (notamment *de travail*) et de la sorte remet en question l'hégémonie du coopérativisme dominant et son unicité institutionnelle, laquelle pose des problèmes induis d'isophormisme et met en lumière la nette insuffisance du cadre légal existant dans le pays.

Au Brésil, des études portant sur les formes d'économie solidaire ne manquent pas (Gaiger, 1996; Singer & Souza, 2000; Santos, 2002; França Filho & Laville, 2004). Le premier *Recensement national de l'économie solidaire*, terminé en 2007, montre que les 22 000 entreprises recensées sont réparties en deux catégories principales :

- Celles dont l'activité principale représente la source première d'occupation et de revenu de leurs adhérents et qui se développent à partir de processus de socialisation des moyens de production ou de collectivisation du travail. A cette catégorie appartiennent des entreprises autogestionnaires redressées, d'innombrables groupes informels de production, des coopératives d'agriculture-élevage et de travail, des centres de tri de déchets urbains recyclables et des communautés traditionnelles comme celles des pêcheurs, des cultivateurs et de *quilombolas*².
- Celles dont l'activité collective principale assure des bénéfices et des services aux économies individuelles ou familiales de leurs adhérents. Cette catégorie regroupe les associations de petits producteurs agricoles, des centres de commerce, des coopératives de logement, d'électricité et de crédit, des banques populaires, de clubs de troc et des potagers communautaires.

L'économie solidaire à notre sens doit être comprise comme un phénomène daté, dont l'émergence se vérifie au cours des années 1980. Elle fait suite et redonne de l'ampleur à une

² Communautés issues des anciens *quilombos*, qui étaient des villages formés par des esclaves en fuite.

histoire plus longue, quoique discontinue, dans laquelle se comptent de nombreuses expériences qui, à des nuances près ou avec des différences plus marquées, témoignent du solidarisme économique des travailleurs en Amérique latine. Ces différences, amplifiées par les contrastes entre les contextes nationaux et régionaux, nous empêcheraient peut-être d'adopter une seule conceptualisation. Il ne faudrait pas, toutefois, succomber à la tentation d'aligner cette diversité historique sur un même fil conducteur, sous le prétexte d'une continuité entre les expériences, qui en fait n'est pas avérée, ou alors au nom d'un projet implicitement partagé qui serait en train de naître aujourd'hui.

Certes, les manifestations de solidarisme ont quelque chose en commun, vues sous l'optique de leurs protagonistes et de leur sens historique : à la fois l'impossibilité et le refus de vivre selon les principes de l'économie capitaliste et dans le cadre de sa sociabilité intrinsèque ; autrement dit, le refus d'abolir des systèmes de vie qui ne séparent pas les relations économiques des relations sociales ou de renoncer aussi bien à leur rachat qu'à leur construction future. Mais les circonstances et les racines historiques de ces manifestations sont tellement diverses qu'il serait impossible, en quelques pages, d'en cerner l'ensemble sur le continent latino-américain. Plus qu'un long fil perdu entre les courbes du temps, l'économie solidaire a des précurseurs lointains et proches, dont le legs reste à juger. En guise d'exemple, citons certains de ces précurseurs dans le cas du Brésil.

Au XIX^e siècle, des initiatives fondées sur l'entraide se sont fait remarquer notamment chez les petits producteurs agricoles et chez les ouvriers (dans la région de São Paulo, surtout parmi les travailleurs d'origine italienne). Ces pratiques ont joué plusieurs rôles à la fois : production et vente en commun, aide et secours mutuel, accueil aux nouveaux arrivés, renforcement des liens communautaires, défense collective et revendication. Cependant, à l'instar d'autres pays en Amérique latine, le Brésil n'a pas connu un *associationnisme* populaire semblable à celui du XIX^e européen. Cela s'explique par la formation historique du pays, notamment son industrialisation tardive et le caractère fort hiérarchisé et faiblement intégré de la société.

Chez les producteurs agricoles immigrés, installés dans de petits lopins de terre destinés à l'exploitation familiale, l'entraide est apparue spontanément, du fait de l'origine européenne commune de ces immigrés et des grosses difficultés qu'ont connues et partagées les premières générations. Les pratiques d'aide mutuelle et des associations communautaires, à but social mais aussi économique, compteront ensuite sur le leadership et l'appui enthousiaste des missionnaires catholiques.³ Cela a permis un développement progressif des associations rurales et l'émergence un peu plus tard, vers les années 30, des premières coopératives au Brésil.

En ce qui concerne le mouvement ouvrier, l'importance des formes d'organisation autogestionnaire et autonome a été relativement prononcée jusqu'aux années 1930, lorsque deux événements ont fait en sorte que le côté syndical, revendicateur et tourné plutôt vers l'affrontement des classes, l'emporte sur les actions des ouvriers en leur propre faveur, comme c'était le cas des caisses d'épargne, des mutuelles et de bon nombre de cercles associatifs. D'une part, la victoire des thèses marxistes et leninistes au sein du mouvement ouvrier, jusqu'alors également influencé par des courants anarchistes fort attachés à l'autogestion de la classe et à l'organisation de collectifs de travail, d'éducation, de logement etc. D'autre part, l'avènement du *getulisme*, qui a lui-même pris le devant en matière de lois de travail et de sécurité sociale, rattachant depuis lors toute les demandes sociales, ou la *question sociale* elle-même, aux politiques d'État. L'association ouvrière se réduit au domaine

³ Dont il faudrait considérer le rôle fondamental, au XVI^e, dans la mise en place des *réductions guarani*, en quelque sorte la toute première expérience à grande échelle d'association et de coopération.

de la consommation, de la culture et des loisirs, tout en se donnant un rôle supplémentaire vis-à-vis des politiques publiques et des conquêtes du mouvement syndical liées aux conditions de travail. Elle s'est ainsi détachée du mouvement ouvrier et a perdu de sa force. Son retour sur scène ne se fera qu'à la fin des années 80, dans un cadre assez transformé.

A quelques exceptions près, les initiatives associatives des travailleurs n'ont guère pris la forme d'un mouvement de classe et d'une véritable résistance à la logique du capital foncier, marchand ou industriel. Elles sont restées fort dépendantes de la structure économique régionale, du niveau d'industrialisation, de la présence des relations salariales et, tout particulièrement, de l'origine et de la culture des travailleurs concernés. Soit des variables qui engendrent des situations fort inégales dans l'ensemble du territoire, même lorsqu'on envisage ses pôles les plus dynamiques. Aussi les pratiques de solidarité n'ont-t-elles pas débouché sur une mise en valeur des associations, en mesure de promouvoir une identité associative et produire un cadre institutionnel propre. Ce n'est que dans le milieu rural, notamment dans la région Sud, que l'associationnisme aura été une pratique répandue, un des piliers de la vie collective, s'étant par la suite lié en bonne partie au *vrai* mouvement, à la fois social et économique, c'est-à-dire le coopérativisme.

Dans la période 1930-1970, les coopératives au Brésil vont en grandissant en taille et en nombre, avec des caractéristiques, néanmoins, qui les éloignent du modèle aujourd'hui poursuivi et reconnu dans la mouvance de l'économie solidaire. Elles sont concentrées à la campagne, ayant comme tâche de pallier ou de répondre à des besoins matériels (énergie électrique, eau) et économiques (commerce en amont et en aval de la production agricole, crédit, assistance technique), ce qui les a entraînées sur la voie du pragmatisme et de la concertation avec les pouvoirs publics, au détriment de la participation démocratique, de leur autonomie et de leur dimension proprement sociale et associative. Le coopérativisme dérive vers une organisation nationale bureaucratique sanctionnée à tout hasard précisément à l'époque la plus ferme du régime militaire. Il n'est pas du tout surprenant que les expériences coopératives issues des mouvements sociaux se soient vite démarquées de ce coopérativisme officiel, s'apprêtant à le combattre, alors que la nouvelle vague de coopératives populaires liées à l'économie solidaire se répandait un peu partout.⁴

Il faut souligner que, depuis la seconde moitié du XX^e, les demandes sociales en général sont devenues l'objet des politiques publiques, une affaire d'État. Lors de la nouvelle Constitution promulguée en 1988 sous les pressions des organisations engagées dans les luttes démocratiques (1978-88) contre le régime militaire imposé en 1964, il y a eu un élargissement de la participation et du contrôle de la société civile, avec la création de structures paritaires – usagers, professionnels, gestionnaires – dans des domaines comme la santé, l'éducation, les droits de l'homme et l'enfance. S'il n'y a proprement pas eu d'économie sociale au Brésil, on peut parler d'un *mouvement citoyen* concerné par des questions du même genre, et ce depuis les années 1980, avec une double assise: les milieux professionnels et les organisations civiles (ONG – tiers-secteur), d'un côté ; les organisations communautaires, surtout de quartier, qui cherchent par leurs propres moyens à assurer les services sociaux essentiels et à améliorer la qualité de vie, de l'autre.

Au cours de dernières décennies, l'histoire économique des pays latino-américains a changé moins que leur histoire politique. Dans les années 1980 et 1990, plusieurs pays ont connu un extraordinaire gonflement de la population urbaine, notamment dans les agglomérations métropolitaines et leurs environs. En pleine croissance démographique, cette population qui

⁴ Les coopératives au Tiers-Monde ont largement fonctionné dans une stratégie *top-down*, de contrôle politique sur les couches populaires. Au Brésil, le coopérativisme en quelque sorte a joué le rôle de l'économie social en Europe, en liaison avec l'État mais en dehors d'un système démocratique.

gagnait massivement les villes se heurtait à l'incapacité du marché formel du travail à l'absorber et au manque d'instruments pour s'insérer durablement dans l'économie formelle. Constraint à travailler à son compte et à exercer des activités informelles temporaires pour assurer sa survie, ce contingent a modifié le paysage urbain avec l'agrandissement des quartiers périphériques pauvres et la transformation de l'économie informelle en un phénomène de grande ampleur. L'informalité cesse d'être considérée seulement comme un résidu marginal du capitalisme ou bien comme un élément fonctionnel intégré à l'armée industrielle de réserve, pour devenir un trait structurel, irréversible, du cadre solidement établi par les modèles de développement antisociaux et excluants⁵. Au lieu de s'affaiblir, elle aurait plutôt tendance à se renouveler avec l'expansion de l'économie moderne (Lautier, 2004).

Au fil des ans, l'expansion et la persistance de l'informalité ont permis de comprendre qu'elle s'inscrivait dans des stratégies plus larges et que les secteurs populaires faisaient souvent preuve de leur capacité à s'organiser et à créer de nouveaux fronts de lutte. Dans plusieurs pays du continent, on assistait alors à la naissance de mouvements sociaux des périphéries, de *favelados* et de *pobladores*, pour le logement, les services urbains, le revenu et le droit au travail (Bell Lara, 1997). La multiplication des initiatives communautaires éveille peu à peu l'intérêt d'organisations diverses, des églises inspirées de la Pastorale pour la Libération aux organismes de micro-crédit populaire. Des communautés de base, des associations d'habitants et des cercles de producteurs familiaux apparaissent un peu partout, donnant origine, dans les années 1980, aux premières expériences collectives de création de revenu, les germes de l'économie solidaire dans beaucoup de pays d'Amérique latine.

Le développement actuel de l'associativisme chez les travailleurs est lié à certains facteurs d'ordre général. Sur le plan macroéconomique, on évoque invariablement le nouveau modèle d'accumulation capitaliste et son impact sur la reconfiguration mondiale des marchés, les chaînes, les structures de production et la géopolitique elle-même. A cela s'ajoute la crise dans toute son ampleur qui touche le système de travail salarié, la clé de voûte de l'ordre social capitaliste, et dont les conséquences explicites sont le chômage structurel et l'exclusion. Sur le plan politique, l'échec de l'expérience socialiste a remis en cause les projets d'intervention sociale des organisations et des courants politiques. La perplexité et le désarroi ayant été surmontés dans un premier moment, cet événement a contribué à frayer le chemin vers de nouvelles expériences sociales et de nouveaux schémas d'analyse et de formulation stratégique. On reconnaît déjà, non sans hésitation, que l'économie solidaire et l'économie de marché sont compatibles, pouvant coexister et trouver dans cette rencontre, du moins à titre temporaire, des conditions de développement pour la première. Ces problèmes dépassent le seul niveau rhétorique lorsque des forces de gauche arrivent au pouvoir local et national, à l'instar de la France et de certains pays d'Amérique latine, et qu'elles sont obligées de rendre des comptes à leur base sociale, selon ce qui est prévu dans leurs programmes. Enfin, le développement des expériences déjà existantes, qui témoignaient de leur faisabilité et de leur capacité à apporter des bénéfices réels, a sensibilisé des intellectuels et des activistes. Cela a créé un climat tout à fait optimiste qui a favorisé la multiplication des forces de promotion de l'économie solidaire.

⁵ Au Brésil, le changement de la courbe du salariat a eu lieu dans les années 80. Entre 1940 et 1980, l'emploi salarié a progressé de 42% pour 63% de la population économiquement active (PEA). Entre 1980 et 1991, son évolution accompagne la croissance annuelle de la PEA (2,8%) mais c'est surtout le nombre de salariés au noir. Au cours de la période 1986-1998, si l'on considère les principales régions métropolitaines, l'emploi salarié officiel connaît une baisse de 4% alors que le nombre de travailleurs qui s'installent à leur compte augmente de 61%. Dans les années 90, le Brésil affiche un taux de chômage deux fois supérieur à celui de la fin de la décennie 80 (données de l'Institut brésilien de géographie et statistiques - IBGE, apud Kraychete, 2000).

À l'heure actuelle, l'un des apports majeurs de l'économie solidaire consiste à rendre possible une nouvelle praxis du travail et de la production des richesses, qui coupe objectivement le cycle réitératif de la conscience. La réconciliation du travailleur avec les conditions et les résultats de son labeur lui permet de s'affranchir du caractère éphémère et aliénant de l'activité productive, l'élevant à un niveau supérieur d'aspirations, au-delà des besoins matériels ou monétaires. Le travail marqué par la solidarité stimule la formation de sujets dont le vécu porte un contenu intrinsèquement axiologique et projectif. Au lieu de supposer la présence d'un *homme nouveau*, tel qu'il est sous-entendu dans la théorie économique du socialisme (Nove, 1989), l'économie solidaire ouvre une voie concrète à sa construction.

L'économie solidaire revêt également une nette dimension politique, compte tenu de l'enracinement de ses initiatives dans des espaces et au sein de communautés où elles incitent à la participation, dynamisent des réseaux d'interaction et développent la démocratie. A la base de cet horizon élargi, on trouve des personnes qui habitent un territoire dont elles portent des identités, des projets ainsi qu'un sentiment de filiation commun, si bien que les pratiques d'autogestion élargies favorisent la construction de systèmes de réciprocité et *d'espaces publics de proximité* (Caillé & Laville, 1996). L'élargissement de la démocratie sur le terrain économique, qui y introduit une rationalité non marchande et non étatique, dépend aussi de la cohésion des initiatives de base, permettant de créer des instances d'interlocution plus étendues. Il s'agit d'un travail de projection sur la sphère publique, de revendication et d'institutionnalisation à travers lequel l'économie solidaire s'affirme en tant que mouvement social et où le rôle des agents médiateurs devient clair (Gaiger, 2005).

Une telle perspective s'aligne sur la mouvance des critiques globales adressées au système économique capitaliste et de quête de nouvelles alternatives économiques. Cette recherche montre une forte tendance à mettre en œuvre des initiatives concrètes visant au développement humain à la fois personnel, social et écologique (Laville, 1994 ; Cattani, 2003). Sur ce point, l'économie solidaire, au Sud comme au Nord, ne fait qu'une. La participation à ces expériences, aussi bien sur le terrain des initiatives locales qu'au niveau des grandes concertations altermondialistes, contribue à la formation d'identités élargies, liées à une visée émancipatrice. Tout un ensemble de valeurs est partagé, tels les droits de l'homme, la justice, l'autonomie, l'altruisme et la gratuité. Dans le même temps, on y fait l'expérience de relations de proximité et de confiance comme de pratiques d'insertion locale, d'aide mutuelle et de défense de la citoyenneté. Venues d'horizons divers qui les enracinent dans des identités particulières, les pratiques d'économie solidaire trouvent leur unité, déjà à l'échelle mondiale, dans cette communauté des valeurs et dans la perspective commune de transformation historique qui les nourrit.

3. INFORMALITE, ECONOMIE POPULAIRE ET ECONOMIE SOLIDAIRE

L'économie informelle désigne un phénomène aux règles et aux frontières imprécises. Elle a été analysée le plus souvent d'un point de vue qui se bornait essentiellement à souligner son caractère réflexif et fonctionnel par rapport au capitalisme périphérique⁶ et à l'interpréter comme un signe de carence et d'impuissance des catégories sociales marginales. Ces catégories ont été considérées par les théories critiques du capitalisme comme étant dépourvues de capacité d'action et sans grand intérêt théorique. Dans les perspectives néolibérales, elles sont devenues la cible de politiques d'assistance et de qualification, en vue de leur future insertion dans le marché comme salariés ou micro-entrepreneurs. Dans le

⁶ Quoique l'informalité atteigne des proportions moins importantes dans les pays du Nord, le problème a tout de même touché cette région plus tard, en raison du tableau plus récent d'exclusion sociale et de précarisation des relations de travail.

premier cas, elles étaient marquées du stigmate de l'irrationalité politique et dans le second, de celui de l'irrationalité économique.

Lorsque l'informalisme fut réinterprété comme faisant partie de l'économie populaire, et que celle-ci avait déjà fait preuve d'une logique et d'une capacité propres d'organisation, de nouveaux regards sont portés sur elle. Considérée d'abord comme un simple dispositif de survie, l'économie populaire sera envisagée comme une stratégie fondée sur la solidarité, dans le « prolongement des solidarités ordinaires » (França Filho & Laville, 2004, p. 162/179), comme un chantier d'expériences et de formation de nouveaux acteurs, présentant un potentiel de transformation prometteur. Ce point de vue optimiste a contrecarré le discrédit des théories précédentes sur l'informalisme. Mais il tombe dans l'idéalisme en essayant de séparer l'informel et le populaire dans deux mondes différents (Sarria & Tiriba, 2003, p. 104) et de mettre en valeur les seules expressions communautaristes et combatives de l'économie populaire. Celles-ci sont dissociées du large tissu de pratiques économiques dans lequel elles s'inscrivent et où s'établissent aussi des rapports despotes de reproduction d'inégalités.

Dans une perspective réaliste, l'économie populaire recouvre de nombreuses modalités de travail, de production et d'affaires, telles la prestation de services et la production à son compte, l'économie familiale (petits agriculteurs, ateliers domestiques) ou les petites entreprises (informelles ou formelles). Elles sont parfois fondées sur la coutume mais représentent souvent des solutions éphémères dans des circonstances et des occasions temporaires. La principale caractéristique de ces entreprises réside dans le fait qu'elles sont créées par des individus dont la survie dépend de leur force de travail. Elles répondent donc aux besoins et aux possibilités d'action économique des classes inférieures, des couches politiquement et culturellement défavorisées, des groupes dont l'insertion économique est marginale et précaire.

Ces modalités comportent souvent des pratiques de solidarité et d'entraide, ce qui stimule des habitudes de coopération et cultive parfois une certaine tradition associative. Cependant, dans l'ensemble inorganique formé par l'économie populaire, différents principes de valeur et les plus divers arrangements – formels, informels, illicites – coexistent pour assurer la survie. Déterminée par des besoins urgents tels que le revenu de subsistance, l'économie populaire se borne à sa reproduction immédiate, sans ambition ou sans moyens de s'affranchir de sa soumission à la logique économique dominante. Son horizon immédiat est celui de l'insertion et de la reproduction au sein des déterminations économiques établies. En l'occurrence, il convient de les entendre comme étant indissociables de la condition et des conduites des classes populaires :

On convient d'appeler l'économie des classes populaires, les activités qui, à la différence de l'entreprise capitaliste, présentent une rationalité économique ancrée dans la création de ressources (monétaires ou pas) destinées à fournir et à entretenir les moyens de vie, et dans l'utilisation de ressources humaines propres, en intégrant donc des unités de travail et non pas d'investissement de capital (Kraychette, 2000, p. 15).

Les limites structurelles et la fonctionnalité de l'économie des catégories populaires vis-à-vis de l'économie formelle capitaliste ne l'empêchent pas de fonctionner aussi comme élément de résistance de ces catégories et de motivation de leurs conduites collectives (Sarria & Tiriba, 2003). On y découvre un *fond de travail* (Coraggio, 2005) et des expériences primaires de solidarité qui assurent la survie des individus au moyen d'arrangements et de solutions adaptées à (la carence) leurs conditions. Ces actifs matériels et relationnels des agents économiques populaires doivent être reconnus et potentialisés dans tout projet d'émancipation populaire. Ils constituent donc un terrain fondamental à la construction, difficile et sujette à des revers, de l'économie solidaire.

On comprend pourquoi l'économie solidaire en Amérique latine est qualifiée de *populaire* : pour la plupart, les initiatives sont le fait d'individus vivant ordinairement de leur force de travail et où trouvent refuge les catégories sociales délaissées par les systèmes conventionnels d'emploi et de distribution de la richesse, qu'il s'agisse du secteur privé ou de l'État. Toutefois, lorsqu'on passe des modalités ordinaires de l'économie populaire à une nouvelle expérience, dans laquelle des travailleurs associés volontairement à une entreprise dont ils sont propriétaires doivent maîtriser les facteurs de production et prévoir des situations à venir, l'entendement et les conduites se transforment radicalement. Il faut, par exemple, se débarasser de la perception selon laquelle la vie est une adaptation constante aux circonstances pour concevoir l'activité propre comme une force pouvant ouvrir à de nouvelles situations, voire établir le rythme des changements. En ce qui concerne les modes collectifs de production, encore faut-il distinguer les intérêts individuels des exigences fonctionnelles de la société économique. Il s'agit d'organiser les activités selon une nouvelle *rationalité*. Ce passage est favorisé, pour ce qui a trait au dépassement des barrières d'ordre social et culturel, lorsqu'on met à profit les ressources des unités familiales et des interactions de voisinage sur lesquelles s'appuient l'entreprise. Et ce, de sorte à potentialiser ces ressources sans les dénaturer, grâce à une métamorphose⁷ des relations de *convivialité* se fondant sur les liens personnels et la coutume, pour arriver à une logique économique proprement entreprenante, appuyée sur des relations de *coopération* (Razeto, 1990).

Sur ces fondements, les initiatives d'économie solidaire se fixent des objectifs de consolidation et de croissance, en vue du dépassement de l'instabilité et de l'incertitude qui touchent l'économie populaire. Ces objectifs consistent en la réduction du niveau de subordination aux règles de l'économie et l'élargissement des marges de l'excédent retenu de leur production. Ils ne sont pour autant pas atteints au dépens des travailleurs, sinon à travers un effort collectif et une délibération démocratique qui ajourne parfois, sans pour autant éliminer, les gains futurs obtenus de la consolidation des entreprises, équitablement répartis (Gaiger & Asseburg, 2007). Par ailleurs, dans le cadre de grande informalité des économies latino-américaine, plusieurs initiatives d'économie solidaire prospèrent tout en restant informelles. Cela leur permet d'échapper aux coûts bureaucratiques et financiers, et surtout de garder la flexibilité de leurs affaires par rapport aux opportunités et aux autres mécanismes de création et de circulation de revenu propres à l'économie populaire.

Informel, populaire et solidaire ne sont pas des termes incompatibles mais ne sont pas non plus sans distinction. La pauvreté et l'informalité sont contraignantes. Au Brésil, les entreprises solidaires situées dans les périphéries urbaines rencontrent des difficultés innombrables, bien qu'elles soient plus proches des forces dynamiques de la société et de l'économie. Elles font face à des situations de très grande instabilité économique, voire d'extrême pauvreté, de déracinement socioculturel et de précarité des liens sociaux. Dans ces conditions, il faut se défendre, savoir mettre au profit les rares opportunités⁸. Lorsqu'il est question d'agir collectivement, le défi est de grande envergure car il faut vaincre les

⁷ On passe graduellement d'une *attitude de prévoyance* (Bourdieu, 1963), de prudence face à l'imprévu, à un *esprit de prévision* à l'égard des circonstances futures possibles, afin de les ajuster autant que faire se peut aux objectifs visés. L'art consiste à parcourir progressivement ce mouvement, en renouvelant et en conférant un nouveau caractère aux savoirs et aux pratiques qui constituent le capital matériel et humain de chaque associé à l'entreprise.

⁸ Il convient d'ajouter que les secteurs sociaux les plus exposés à la pauvreté et à la désintégration sociale sont soumis à la pression des circonstances, souvent dans un régime de *solidarité forcée*, sans parvenir à transformer cette dernière en valeur et en règle intérieure de vie. D'où la fragilité des liens personnels, l'oscillation entre la générosité et la violence qui caractérise la vie au quotidien des périphéries urbaines au Sud comme au Nord. Sous la notion de communauté se cache une trame de sociabilités changeantes et conflictuelles.

handicaps pour créer de nouvelles formes de survie, susceptibles de surmonter les obstacles pour fonder une base sociale et matérielle solide. Les projets collectifs contribuent alors à la rationalisation de la solidarité dans la mesure où ils créent des espaces destinés à leur pratique volontaire et quotidienne.

De plus, contrairement à l'économie populaire *en général*, l'économie solidaire a tendance à créer ou à renforcer d'innombrables instances de médiation et de représentation, telles que les unions associatives, les fédérations coopératives, les réseaux d'échanges et les organisations d'assistance technique et d'appui. Au fur et à mesure que les entreprises solidaires arrivent à faire de la coopération productive et de son articulation organique des leviers qui les soutiennent et les qualifient de plein droit dans l'économie contemporaine, elles semblent acquérir des chances effectives de se constituer en une véritable économie du travail, orientée vers une amélioration structurelle durable de la qualité vie (Coraggio, 2005 ; 2007). Ce n'est donc pas qu'elles en arrivent à absorber l'économie populaire dans sa globalité ou à s'y substituer ; mais elles y impriment un sens et une possibilité d'émancipation (Gaiger, 2007a).

4. ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET TIERS-SECTEUR

En Amérique latine, les différences entre l'économie solidaire et le tiers-secteur, du point de vue de leur formation et de leurs orientations idéologiques prédominantes, sont plus nettes qu'en Europe.

Du point de vue juridique, sous la dénomination de tiers-secteur sont regroupées d'innombrables organisations, aux origines et aux mode d'action diverses, dont les intérêts sont parfois ambigus ou difficilement compatibles (Mellor, 1991 ; Fischer & Falconer, 1998 ; Lisboa, 1999). Selon la définition canonique *positive* du tiers-secteur, adoptée au Brésil également (Fernandes, 1994), ces organisations sans but lucratif et autonomes dans leur construction, leur gestion et leur dissolution ont en commun le fait d'intervenir dans des domaines et des thèmes d'intérêt public. Il s'agit d'entreprises de droit privé qui ne visent pas essentiellement à assurer des bénéfices à leurs adhérents, dont la participation est souvent volontaire, et qui cherchent plutôt à répondre aux besoins collectifs de communautés ou de catégories sociales concernées. Elles assument donc un rôle social qu'elles remplissent sur la base des valeurs de gratuité, de confiance, de respect de droits de l'homme, d'égalité etc. Elles se caractérisent par des rapports horizontaux et décentralisés dans le respect de la pluralité et des vocations propres à chaque organisation.

Sur le plan organisationnel, les structures et les logiques de fonctionnement du tiers-secteur et de l'économie solidaire présentent des similitudes. Tous les deux privilégient leur autonomie institutionnelle et la création de réseaux, au détriment de structures pyramidales et hiérarchiques. Caractérisés par une action décentralisée, ils construisent un champ pluriel où les plus grandes affinités fondent des rapports plus étroits et ceux-ci créent à leur tour de nouvelles identités, dans un processus continu de fusion et de recomposition. En ce sens, ils constituent une réalité *à part*, dotée de correspondances structurelles et systémiques, ainsi que de vases communicants qui les distinguent du premier et du deuxième secteurs.

La grande diffusion du terme tiers-secteur en Amérique latine est cependant liée à la banalisation du concept, transformé en *vade-mecum* par des propos qui donnent lieu à des objections évidentes : a) englober des initiatives aux origines et aux natures les plus diverses, au mépris de toute impropriété et des contradictions qui en découlent, ce qui enlève à cette réalité l'unité nécessaire à la référer à un même concept. Il faudrait montrer que ce regroupement, établi en dépit d'un grand nombre de composants, présente une cohésion propre et fonctionne comme un ensemble cohérent, une totalité ; b) définir le tiers-secteur par opposition au premier et au deuxième, ce qui fait table rase des contextes historiques et des espaces respectifs réservés à des initiatives non privées et non étatiques, en passant outre le

caractère variable des unes et des autres ; c) ignorer le fait que la crise de l'État et les conséquences de la domination du marché ne sont pas détachées des positions et des stratégies politiques adoptées différemment par les acteurs qui se reconnaissent ou se rangent sous cette même rubrique⁹.

En effet, changé en un concept large, le tiers-secteur n'est pas symétrique du point de vue politique et idéologique, notamment au sein de sociétés traversées par de vrais antagonismes de classe, construites sur des pactes sociaux fragiles et peu inclusifs. Si l'on associe des critères morphologiques et institutionnels à une approche interprétative quant aux principes et aux logiques d'action des organisations du tiers-secteur, il conviendrait de distinguer au moins trois sous-secteurs :

- a) D'un côté, les *fondations* et les *instituts entrepreneuriaux*, qui exercent leur responsabilité sociale au moyen de projets en faveur des catégories sociales démunies, dans une perspective de conciliation d'intérêts. Leur action est souvent en complémentarité avec les politiques sociales concernant des questions également disposées mais leur impact et leur efficacité sont faibles dans ce que ces organisations appellent l'*agenda citoyen*. Elles sont dotées de moyens, de pouvoir politique et d'influence. Ce sous-secteur justifie les approches les plus critiques sur le tiers-secteur, selon lesquelles celui-ci ferait partie d'une manœuvre des classes dominantes qui, au moyen de mécanismes de compensation, chercheraient à amoindrir les coûts sociaux du modèle économique néolibéral afin de rendre ces coûts supportables et d'éviter ainsi un éclatement de conflits. En même temps, il serait au service d'une logique de privatisation de la sphère publique, d'annulation de l'État en tant qu'espace démocratique majeur de discussion des intérêts et de satisfaction des besoins collectifs par des actions larges et universelles. Le tiers-secteur servirait en somme à la maîtrise sociale et à la préservation de l'hégémonie de classe.
- b) De l'autre, les *organisations non gouvernementales*, dont l'action est fondée sur l'idée de la promotion des acteurs populaires dans le but de mettre en tension les structures sociales et de les transformer au profit d'intérêts relégués historiquement au second plan, en encourageant les actions de la société civile, en particulier les mouvements populaires. Elles sont spécialisées dans certains thèmes, tels que la pauvreté, les droits de l'homme, la jeunesse, le genre, l'environnement etc. Exerçant une fonction d'appui au départ, en retrait des mouvements sociaux, les ONG sont passées au front de bataille et se sont octroyées le rôle d'acteurs de la société civile, au même titre que les mouvements eux-mêmes. L'asymétrie de forces entre les initiatives populaires et ces organisations suscite un certain nombre de questions concernant le vrai rôle de ces agents médiateurs et leur légitimité (Gaiger, 2005)¹⁰.

⁹ L'habitude de tout ranger sous la dénomination du tiers-secteur a pris son élan dans l'œuvre inspiratrice de Fernandes (1994). La tentative même, de la part de l'auteur, de retracer l'histoire de ce secteur en le projetant sur des réalités très différentes les unes des autres à d'autres époques, ne témoigne que du fait qu'entre l'État et le secteur privé, d'innombrables autres formes de vie sociale ont existé, dépourvues de toute unité historique, donc, de toute unité conceptuelle. Aujourd'hui encore, à l'égard d'un bon nombre d'organisations dites du *tiers-secteur*, ce classement semble bizarre.

¹⁰ Pour la raison, entre autres, qu'ils ont recours à des fonds publics pour leur fonctionnement. L'État est un des principaux bailleurs de fonds du tiers-secteur, en le finançant sous la forme d'apport direct, de renoncement fiscal ou d'autres dispositifs d'incitation fiscale pour les entreprises et les organisations privées qui souhaitent financer des programmes sociaux. Au Brésil, les organisations syndicales et les ONG se sont fait une place auprès des derniers gouvernements qui leur réservent souvent des parts généreuses du gâteau public. Il ne serait pas exagéré d'affirmer que, dans certains cas, les organisations non gouvernementales deviennent un sous-produit du secteur étatique, puisqu'elles se sont instituées dans une dépendance étroite à l'égard de celui-ci.

Dans ce sous-secteur, les actions d'encouragement et de soutien à l'économie solidaire se multiplient. Au Brésil, le rôle important joué par les organisations d'appui aux entreprises a déjà fait l'objet de recherches (Gaiger, 2004b ; 2005). Leurs modèles d'action, généralement focalisés sur un secteur de l'économie solidaire, finissent par conférer à ce segment, à partir des caractéristiques qui lui sont inhérentes, un aspect singulier du point de vue de son identité et de ses stratégies relationnelles et de participation politique. Des données du *Recensement national de l'économie solidaire* confirment l'existence de ces externalités : 73,3% des entreprises déclarent avoir reçu un soutien ou une assistance externe. On a dénombré aussi 1.120 organismes d'appui et de financement, dont 87% interviennent localement et 10% au niveau national. Les ONG sont en première position (46%)¹¹.

- c) Un large éventail d'organismes associatifs bénévoles occupent une place intermédiaire et sont peu liés au phénomène récent du tiers-secteur. On y trouve les organisations traditionnelles à vocation philanthropique et assistante, des groupements corporatifs ou communautaires consacrés à la culture, aux loisirs et à d'autres services. Élargissant encore cet éventail, ce sous-secteur pourrait regrouper les autres organisations non étatiques et sans but lucratif, telles que des coopératives de consommation, des hôpitaux et des écoles. Ces initiatives finissent naturellement par s'isoler dans leur champ d'action spécifique, ne gardant entre elles qu'une identité diffuse, ce qui les empêche d'entreprendre des actions conjointes. C'est la principale raison de la rareté et de la faible introduction du concept d'*économie sociale* au Brésil et dans plusieurs pays latino-américains.

Néanmoins, dans son passé et à l'heure actuelle, l'expérience en Amérique latine est plus proche de l'expérience européenne. Le cas de figure au Brésil qui correspondrait le mieux, même si imparfaitement, au rôle historique des associations en Europe, est celui des coopératives (à leur tour souvent dérivées d'arrangements associatifs primaires et informels). Ceci, étant donné le nombre et la présence significative des diverses branches du coopérativisme, la légitimité et l'emprise sociale dont il a bénéficié, en plus de ses fonctions à la fois sociales, économiques et politiques. Nous aurions tort de séparer ces trois dimensions, tout comme il serait équivoque d'essayer de comprendre les dynamiques collectives cherchant à assurer le bien commun strictement dans le cadre des organisations à but non économique, dépourvues de tout intérêt non altruiste et portées uniquement par la philanthropie. Cela ne va pas autrement pour l'économie solidaire de nos jours, où il s'agit foncièrement de répondre, à travers l'union et l'association productive, à une *condition de nécessité* matérielle accrue (Defourny, 1998), mais également sociale et politique, liée à la dignité et à la justice sociale.

En Amérique latine, les initiatives et les organisations qui se situent en dehors du premier et du deuxième secteurs ne peuvent être assimilées au *voluntary sector* ou au *non-profit sector*, tel que cela se passe aux États-Unis. Comme en Europe, on a vu se développer sur le continent latino-américain un ensemble d'organisations privées, tournées vers la philanthropie et fondées sur le volontariat. Mais cela n'épuise pas les initiatives *sociales*, qui comprennent encore les mutuelles, les associations et les coopératives consacrées à la prestation de services ou à la production économique en faveur de leurs propres adhérents. Les initiatives vouées à des activités économiques comptent essentiellement sur le travail rémunéré de leurs adhérents et recherchent de la rentabilité sur le marché, même si elles ne sont pas orientées de façon déterminante vers le profit et l'accumulation du capital. Dans ce domaine, on relève les entreprises d'économie solidaire qui s'écartent ainsi doublement des concepts de *voluntary* et de *non-profit sector*.

¹¹ Données du Relevé de données 2005.

Opposer l'économie solidaire à l'État et au marché n'a pas de sens non plus. Les considérations déjà avancées montrent qu'il vaut mieux reconnaître l'économie solidaire comme une autre façon de produire et de faire circuler des biens et des services et d'assurer par là la survie économique de bon nombre de travailleurs - ce qui n'exclut pas la recherche du profit ou d'excédents - que de l'entendre comme un secteur qui fonctionnerait en dehors de tout rapport au marché, voire à l'économie tout court. La question qu'il faut poser aux définitions du genre à propos du tiers-secteur est peut-être celle-ci : le bénévolat, la philanthropie, les dons et les fonds caritatifs, autrement dit le temps libre permettant qu'on s'occupe gratuitement des autres, ne supposent-ils pas un transfert préalable d'excédent économique, prélevé en tout état de cause par des mécanismes sociaux en liaison directe ou indirecte avec le marché et avec ses règles à lui? Il s'ensuit que le défi consiste à dépasser une approche étroite de l'économie, restreinte à la logique utilitaire et au marché.

L'économie solidaire a besoin du marché autant que de l'État, non seulement parce que celui-ci représente un levier décisif pour le démarrage et la consolidation des divers secteurs économiques, mais aussi parce que la faisabilité des entreprises solidaires demande d'autre principes régulateurs des rapports entre les agents économiques, liés à la reconnaissance du besoin d'avancer vers une véritable démocratie économique. « Les expériences d'économie solidaire ne peuvent quitter leur isolement que si des politiques publiques viennent s'opposer aux discriminations négatives auxquelles les premières sont confrontées. » (Laville & França Filho, 2006, p. 303). D'autre part, en s'articulant à d'autres initiatives de la société civile, l'économie solidaire joue également un rôle dans la promotion de l'amélioration de la qualité et de la couverture des services publics ainsi que dans l'apport de ressources et de garanties minimales à l'intention d'individus socialement laissés pour compte.

La perception de l'économie répartie en *secteurs* distincts, articulés selon leurs spécificités, ne correspond pas à l'expérience latino-américaine. C'est la notion d'une économie *plurielle* qui serait plus juste, dans laquelle coexistent différentes initiatives, hybrides, en ce sens qu'elles gèrent simultanément des logiques économiques distinctes et qu'elles ont une dimension sociale et politique intégrée à leur action proprement économique (Evers & Laville, 2004). La nature sociale ou non lucrative de certaines initiatives serait mieux comprise dans cette totalité économique ; elle ne serait plus envisagée comme le propre d'un secteur indépendant. En outre, les facteurs qui animent la société civile et ses différentes initiatives, dans les relations qu'elle entretient avec le marché et l'État, ne peuvent être bien compris à partir de la notion de *secteur*, dans le sens d'un champ spécifique de pratiques se construisant sur la distinction et l'autonomie par rapport aux autres champs.

L'économie solidaire en Amérique latine se présente comme un *secteur* ou un *champ économique*, dans un sens quelque peu différent, celui d'un mode de pratiquer l'économie et de promouvoir l'articulation entre ses diverses initiatives concrètes. En même temps, elle se porte comme un *acteur collectif*, qui envisage d'acquérir de l'emprise politique, qui formule des principes et des programmes d'action, qui se donne des structures représentatives, qui se propose enfin de créer une identité et de la propager. Encore une fois, au sein de sociétés insuffisamment institutionnalisées, les organisations vouées au développement économique sont contraintes à remplir encore la tâche de créer des canaux de communication et de négociation entre les acteurs politiques, que ceux-ci appartiennent à l'État ou à la société civile (Diaz-Albertini, 1993).¹²

¹² D'autre part, les circonstances dans lesquelles l'État joue un rôle central et protecteur comportent le risque de réduire l'autonomie politique de la société civile et de mettre ses initiatives dans la dépendance de l'appareil étatique. Dans ces cas, comme conséquence de la prépondérance ou du monopole virtuel de l'État dans la collecte et la répartition de ressources économiques, on observe une société civile lente pour affirmer sa présence autonome, et ce même au sein des régimes démocratiques (Pedlowski, 2001).

Les similitudes entre les expériences latino-américaine et européenne n'effacent pas les différences. Il y a tout d'abord deux toiles de fond : *lutter contre la désintégration* et *lutter pour l'intégration*. En Amérique latine, l'enjeu central consiste à assurer les conditions matérielles indispensables à la survie des gens, à tous ceux qui ne se sont jamais intégrés dans l'économie de marché et dans le système de protection sociale. Il s'agit de lutter contre la pauvreté et la misère, de prendre appui sur les vertus cachées de l'économie populaire pour bâtir des alternatives à court et à moyen terme. En Europe, s'agirait-il plutôt de contrer la crise de l'État providence, l'obsolescence et le manque de mécanismes efficaces de régulation et de protection sociale ; donc, de réagir à l'exclusion sociale au départ de l'énergie contenue dans le tissu social, dans la capacité d'initiative et d'engagement solidaire, dans la participation politique au sein d'un système affaibli dans sa capacité de fournir des réponses, mais néanmoins démocratique et légitime.

Par ailleurs, en Amérique latine encore faudrait-il mettre en relief les inégalités sociales profondes, le caractère historiquement autoritaire de la politique, l'insuffisance de légitimité institutionnelle et, après tout, la dimension classiste de la société civile, de ses organisations et des mouvements sociaux. Ces facteurs expliquent le haut degré de polarisation et de politisation des conduites collectives et, dans le cas de l'économie solidaire, la quête d'alternatives, sinon au capitalisme comme un système global, du moins à ses rapports sociaux de production qui reproduisent constamment les inégalités.

5. L'ECONOMIE SOLIDAIRE FACE A DES IDEES REÇUES

D'après lui [Fernand Braudel], nous sommes entrés en 1971-72 dans une crise d'épuisement de cette grande période qu'est la modernité. Nous allons maintenant connaître une longue période, qu'il nomme *crise séculaire* : cent ans de transition, à l'exemple des cent ans entre 1350 et 1450, quand le monde féodal s'achevait et que la modernité est progressivement apparue. Cette transition actuelle mûrirait vers 2050, 2070 [...] Donc nous sommes à mi-parcours. (Gómez de Souza, 2000, p. 241)

Les années passant, l'économie solidaire n'est pas restée inaperçue. Si d'un côté elle a été l'objet de pronostics résolument optimistes, de l'autre elle a fait face à des jugements défavorables. Des évaluations négatives généralement pas issues d'un doute méthodique, inscrit dans un effort d'interrogation et de compréhension de ce domaine d'expériences, mais résultant avant tout de l'incroyance sceptique préétablie par des présupposés éliminant dès le début d'autres possibilités.

En Amérique latine, nombre d'invectives concernent les limites congénitales de l'économie solidaire : partie prenante d'un système capitaliste hégémonique dans lequel elle s'insère inexorablement, elle ne serait qu'un signe de résistance momentanée, aux intentions destructives, mais fonctionnelle par rapport au système dans ses effets historiques réels. En face d'une telle prémissse, il est important d'annoncer clairement ces limites, en laissant de côté la taille de l'espace qu'elles ont laissé ainsi que les chances de dépasser quelques-unes de ces contraintes, pas totalement contraignantes (Morin & Kern, 1995). Dans cette logique, que penser du mouvement féministe, qui a introduit les femmes sur le marché du travail et de la consommation ? Ou du syndicalisme qui, en plus de contrôler les travailleurs, a induit l'accélération des innovations technologiques comme moteur de la productivité et la conversion de la plus-value relative dans le principal mécanisme d'accumulation du capital, et pour cause, dans sa phase mûre ?

De la théorie de transition de Marx, il faut tout particulièrement retenir que les composants essentiels au système capitaliste sont nés et se sont développés durant et à l'intérieur

du système féodal, et non après¹³. Il est donc nécessaire de supprimer un obstacle introduit par la science critique succédanée de Marx, soucieux de trouver des alternatives totales pour un système impérialiste perçu comme étant de moins en moins dialectique et de plus en plus monolithique : si la ruine finale du capitalisme précède l'émergence de toute configuration sociale qui mérite le nom d'*alternative*, alors les alternatives doivent concourir à la chute du capitalisme avant même d'exister, sauf si le capitalisme s'effondre prétendument seul, en dépit de l'action et des luttes sociales. Cette contradiction logique résiste à cause d'un blocage épistémologique de la raison critique moderne, qui conçoit notamment la société comme une totalité, ne parvient pas à visualiser et à proposer autre chose qu'une alternative totale à la société qui existe, en oubliant que dans la période de transition que nous connaissons actuellement une telle alternative n'existe pas (Santos, 1999). Si nous comprenons que les alternatives se construisent sur les dialectiques du système qu'elles combattent, il convient d'évaluer à la lumière des faits le sens des manifestations historiques de solidarisme entre les travailleurs, en considérant leurs périodes de croissance et leur permanence au fil du temps comme un des éléments constituants de la société érigée au cours de ces deux siècles.

En ce qui concerne les périodes de croissance, il est clair que les vagues associationnistes sont liées à l'évolution du capitalisme et au mouvement pendulaire entre le marché et l'État. L'absence initiale de l'État social et sa crise postérieure ont augmenté le désarroi des travailleurs et, conséquemment, leur nécessité de forger des instruments de survie en créant de nouvelles formules ou en recourant aux systèmes antérieurs restés en friche. Il en est ainsi depuis que le système économique hégémonique classifia progressivement les individus selon leur quota de capital et leur capacité de travail, conformément aux atouts qu'ils disposaient dans les termes de cette ligne de partage pour participer à la production de marchandises. Les actions d'accommodation, les luttes de contestation et les stratégies individuelles des travailleurs sont le reflet de l'infortune de ceux qui se sont retrouvés, contre leur gré et leurs rêves, dépourvus d'un autre bien de valeur que leur force physique et intellectuelle, mise au service du capital pour garantir son impératif de reproduction amplifiée.

Les vagues de solidarisme illustrent les points forts de la courbe de mobilisation des travailleurs. Cependant, elles n'expliquent pas de manière adéquate la mobilisation en soi – c'est-à-dire les besoins et les aspirations qui la motivent –, ni les significations qu'ont eu les réponses apportées par la solidarité pour ses acteurs principaux directs et leurs impacts sur le système social. D'autre part, même dans les phases de reflux la courbe n'a pas stagné au niveau zéro de mobilisation. La conjoncture actuelle de l'économie solidaire signale une période où les formes classiques de résistance des travailleurs, par le biais des luttes de classe, de la réclusion dans des modes de vie traditionnels et des tentatives d'entrer individuellement dans le jeu en quête d'une place au soleil, se montrent de plus en plus impuissantes. Une autre alternative resurgit alors, déclenchée en réalité par les travailleurs depuis les débuts de leur combat contre la soumission au capital et qui ne s'est jamais totalement éteinte malgré les défaites cinglantes, les dépréciations, les périodes de perte de vitesse et de quasi-hibernation.

Le recours à la réciprocité et à la participation sociale des travailleurs reflète une *condition de volonté*, véhiculant un double désir d'émancipation : du travail aliéné au capital et de la pauvre sociabilité offerte par l'utilitarisme *réel* – découlant de la logique implacable de la marchandise et non du bien-être philosophiquement visionnaire de ses créateurs. Notre recherche sur la genèse des actions d'économie solidaire au Brésil a souligné qu'il ne suffit pas que les travailleurs soient coincés. Ce sont leur lest d'expériences positives et leur capacité d'idéalisat ion qui rendront l'alternative solidaire attrayante et viable (Gaiger, 2004a). La lutte persistante des travailleurs de la Coopérative de Catende, face au défi gigantesque

¹³ Pour plus d'informations sur ce sujet, voir Gaiger, 2007c.

soulevé par le choix de l'autogestion (Kleiman, 2008) montre une fois de plus comment un *autre esprit* survit et alimente notre civilisation.

Et son legs historique est important. Les organisations intégralement forgées sur des principes de réciprocité et de coopération ne se sont répandues qu'à des moments donnés, telles des grappes, suivant des cycles d'expansion et de rétraction. À en juger par les chiffres, le poids de la *génération* actuelle de l'économie solidaire est conséquent et continue de croître. Toutefois, sa signification historique est beaucoup plus grande, vu que le solidarisme s'insère dans le vaste éventail des mouvements qui, de même que les puritains de Weber, ont voulu vaincre ou reformer profondément le capitalisme et ont fini par l'humaniser. De cette manière, ils ont consolidé les paramètres éthiques et moraux exigés par la civilisation pour continuer à légitimer son système économique ; une situation clairement visible aujourd'hui dans les agendas des mouvements altermondialistes.

Le solidarisme économique a également garanti la préservation d'autres modalités d'économie et l'élargissement matériel de l'expérience humaine¹⁴. Diverses économies, productives et tournées vers l'échange de biens, existaient avant la dissémination des relations capitalistes de production et de circulation de marchandises. Vu sous cet angle, c'est le capitalisme qui a représenté l'introduction d'une *autre* économie, qui s'est progressivement superposée aux formes économiques préexistantes, indûment considérées comme simple préambule de l'économie supérieure du capital et vouées à disparaître. Et d'autres économies ont continué à coexister avec la forme capitaliste peu à peu dominante. Suivant les critères d'analyse, considérer cette dernière comme la plus moderne et la plus supérieure devient hautement discutable. Pour le réfuter, il suffit d'abandonner l'axiome de la croissance et de la rentabilité maximale, ou du paradigme du développement lui-même (Santos, 2002).

L'action collective se rénove pour répondre à des aspirations concernant la qualité de vie, la reconnaissance et la vie significative. Lorsque les expérimentations collectives se convertissent en *communautés de travail* (Gaiger, 2006), elles instituent une sorte de rationalité instrumentale inversée, dans laquelle l'activité économique fonctionne comme un moyen pour atteindre d'autres buts. Les nouvelles tensions dialectiques entre les individus et leur collectivité d'appartenance récupèrent ou génèrent une identité proprement sociale, en lien avec les aspirations d'individus-en-relation et avec une vision tendant à intégrer naturellement les dimensions de la vie humaine, se méfiant de la souveraineté octroyée à la sphère économique et de la séparation mise en évidence par la sphère politique. Les notions de justice et d'intérêt public prennent une autre valeur à partir des vécus concrets de gestion du bien commun par les membres des actions menées.

On peut faire l'hypothèse que l'économie solidaire promeut des valeurs altruistes au sein d'une axiologie non pas *anti* mais *méta*-utilitariste. Elle ne rejette pas le calcul d'intérêt personnel et les relations d'échange parce qu'elles sont dépourvues de toute intention de créer des liens, car de telles relations se limitent précisément à l'échange et en cela elles sont fonctionnelles. De plus, elles préservent l'individualité des parties qui sont en transaction. L'économie solidaire valorise les relations de commensalité typiques de l'économie familiale et domestique, mais elle perçoit ses limites quand il s'agit de structurer des initiatives fondées sur des relations de coopération mutuellement consenties par la voie démocratique. Le principe de réciprocité contenu dans l'économie solidaire rééditerait donc le schéma quadripolaire de Polanyi, tout en dépassant ses frontières initiales et en portant sur les autres

¹⁴ Dans le cadre de cette recherche nationale menée au Brésil, les expériences d'économie solidaire actuelles favorisent, dans certains cas, l'existence de relations sociales contraires au capitalisme et, dans de nombreux cas, préservent et revitalisent des relations sociales non capitalistes essentielles à la vie des pauvres (Gaiger, 2007a, p. 321).

principes du comportement économique : sur l'*intérêt personnel*, en plaident la symétrie au niveau des relations d'échange ; sur l'*obligation*, en encourageant l'implication consciente et volontaire en faveur du bien commun ; sur la *coutume*, en valorisant la liberté entre les pairs.

Sur ces préjugés involontairement établis par les partisans de l'économie solidaire, il est un autre point à souligner. Cette nouvelle expression de solidarisme est presque toujours associée à un *projet* de société. En conséquence, il y a une inversion subtile des termes : à la place de l'élément moteur primordial occupé par les nouvelles expérimentations effectives se trouve sa représentation idéologique et politique *post factum*, intellectuellement idéalisée. Ainsi, le projet se transforme en raison d'être des pratiques, dans son élément téléologiquement orientateur et pragmatiquement classificateur. Un autre exemple de l'exercice illuministe, qui s'oppose justement à la philosophie de la praxis¹⁵. La conduite intellectualiste des demandes de l'économie solidaire a déjà montré ses risques au Nord, en en faisant un sujet pour les spécialistes et en la rendant prisonnière de l'appareil institutionnel. Au Sud, les blocages de la voie institutionnelle tendent à valoriser le rôle des agents médiateurs, subordonnant les faits à leurs conceptions particulières et à leurs intérêts corporatifs.

Il faut faire place à de nouveaux acteurs principaux, guidés par leur *expérience*. Si la paupérisation et l'oppression quotidienne nourrissent les revendications et les nouvelles organisations populaires, c'est parce qu'un processus de production d'expériences se met en place, dans lequel l'énergie contenue dans les idéalisations issues de la praxis et les relations de confiance alors entretenues joue un rôle décisif. Ces tentatives de résistance au despotisme du capital, d'insistance à humaniser la civilisation, se produisent dans le contexte d'une transition mondiale complexe. Une transition qui inquiète parce qu'elle paraît sans fin, carentielle en termes de structures sociales réconfortantes, de rôles sociaux définis et d'un projet de société. D'après Dubet (1994), dans une telle condition historique l'expérience devient la clé de la dynamique psychosociale qui pousse les acteurs et les individualités susceptibles d'agir collectivement à construire de nouveaux scénarios de vie porteurs de sens.

¹⁵ L'idéalisat ion est nécessaire, à sa juste place : en tant que réalité émergente, l'économie solidaire recouvre un ensemble d'initiatives dont les origines et les motivations sont souvent différentes. Ces initiatives ne sont pas spontanément amenées à se mettre en confluence, de sorte à aboutir à une nouvelle totalité sociale qui viendrait englober les différents aspects et combler les différents besoins des travailleurs. Rien n'y changera avec la seule force des idées. Le concept d'économie solidaire évoque un horizon historique, un avenir possible, mais remplit avant tout une fonction heuristique en ce qu'il suggère un angle d'approche, une série de questions concernant la réalité actuelle avec les impasses qui lui sont sous-jacentes.

BIBLIOGRAPHIE

- BELL LARA, J. (1997). Informalisation et nouveaux agents économiques: le cas de l'Amérique Latine. *Alternatives Sud*, Louvain-la-Neuve, IV(2): 19-39.
- BORZAGA, C. & DEFOURNY, J. (Eds.) (2001). *The Emergence of Social Enterprise*. London: Routledge.
- BOURDIEU, P. (1963). La société traditionnelle; attitude à l'égard du temps et conduite économique. *Sociologie du Travail*. Paris, 1: 24-44.
- CAILLÉ, A. & LAVILLE, J.-L. (1996). Pour ne pas entrer à reculons dans le XXI siècle. *Extrait du débat*, Paris, 89: 80-89.
- CATTANI, A. (Org.) (2003). *A Outra economia*. Porto Alegre: Veraz.
- CORAGGIO, J. (Org.) (2005). Économie du travail. In: LAVILLE, J.-L. & CATTANI, A. (Orgs.). *Dictionnaire de l'Autre Économie*. Paris: Desclée de Brouwer, p. 261-270.
- CORAGGIO, J. (2007). Una perspectiva alternativa para la economía social: de la economía popular a la economía del trabajo. In: CORAGGIO, L. (Org.). *La economía social desde la periferia: contribuciones latinoamericanas*. Buenos Aires: Altamira, p. 165-194.
- DEFOURNY, J. (1998). La longue marche du concept d'économie sociale. *Reflets et perspectives de la vie économique*. 37(4): 5-19.
- DEFOURNY, J. (2005). Économie sociale. In: LAVILLE, J.-L. & CATTANI, A. (Eds.). *Dictionnaire de l'Autre Économie*. Paris: Desclée de Brouwer, p. 233-241.
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. & FONTENEAU, B. (Eds.) (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*. Paris – Bruxelles: De Boek.
- DIAZ-ALBERTINI, J. (1993). Nonprofit Advocacy in Weakly Institutionalized Political Systems: The case of NGDOs in Lima, Peru. *Non-profit and Voluntary Sector Quarterly*, 22(4): 317-337.
- DUBET, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris: Seuil.
- EVERS, A. & LAVILLE, J.-L. (Eds.) (2004). *The Third Sector in Europe*. Cheltenham (UK) / Northampton (USA): Edward Elgar.
- FERNANDES, R. (1994). *Privado, porém público*: o Terceiro Setor na América Latina. Rio de Janeiro: Relume-Dumará.
- FISCHER, R. & FALCONER, A. (1998). *Desafios da parceria governo - Terceiro Setor*. Primeiro Encontro da Rede de Pesquisas sobre o Terceiro Setor na América Latina e o Caribe, Rio de Janeiro.
- FRANÇA FILHO, G. & LAVILLE, J.-L. (2004). *Economia solidária: uma abordagem internacional*. Porto Alegre: UFRGS.
- GAIGER, L. (1996) (Org.). *Formas de resistência e de combate à pobreza*. São Leopoldo: Ed. Unisinos.
- GAIGER, L. (Org.) (2004a). *Sentidos e experiências da economia solidária no Brasil*. Porto Alegre: UFRGS.
- GAIGER, L. (2004b). A economia solidária e o projeto de outra mundialização. *DADOS - Revista de Ciências Sociais*. Rio de Janeiro, 47(4): 799-834.

- GAIGER, L. (2005). Economie solidaire et espace public; quelques remarques à propos du rôle des agents médiateurs. In: LAVILLE, J.-L. et al. (Orgs.). *Action publique et économie solidaire; une perspective internationale*. Ramonville Saint-Agne: Editons Erès.
- GAIGER, L. (2006). A racionalidade dos formatos produtivos autogestionários. *Revista Sociedade e Estado*, Brasília, 21(2): 513-545.
- GAIGER, L. (2007a). Nouvelles formes de production non capitalistes au Brésil. *Revue Tiers Monde*, Paris, 190: 309-324.
- GAIGER, L. (2007b). A outra racionalidade da economia solidária. Conclusões do primeiro Mapeamento Nacional no Brasil. *Revista Crítica de Ciências Sociais*, Coimbra, 79: 57-77.
- GAIGER, L. (2007c). La economía solidaria y el capitalismo en la perspectiva de las transiciones históricas. In: CORAGGIO, L. (Org.). *La economía social desde la periferia: contribuciones latinoamericanas*. Buenos Aires: Altamira, p. 79-109.
- GAIGER, L. & ASSEBURG, B. (2007). A economia solidária diante das desigualdades. *DADOS -Revista de Ciências Sociais*. Rio de Janeiro, 50(3): 499-533.
- GÓMEZ DE SOUZA, L. (2000). Para se discutir uma economia dos setores populares: perguntas que ficam. In: KRAYCHETE, G., LARA & F., COSTA, B. (Orgs.). *Economia dos setores populares: entre a realidade e a utopia*. Petrópolis: Vozes, p. 225- 243.
- KLEIMAN, F. (2008). *Lições de Catende; a construção de uma autogestão em Pernambuco*. São Paulo: Annablume.
- KRAYCHETE, G. (2000). Economia dos setores populares: entre a realidade a utopia. In: KRAYCHETE, G., LARA & F., COSTA, B. (Orgs.). *Economia dos setores populares: entre a realidade e a utopia*. Petrópolis: Vozes, p. 15-37.
- LAUTIER, B. (2004). *L'économie informelle dans le tiers-monde*. La Découverte: Paris.
- LAVILLE, J. (Dir.). (1994). *L'économie solidaire; une perspective internationale*. Paris: Desclée de Brouwer.
- LAVILLE, J.-L. (2004) (Org.). *Economía social y solidaria; una visión europea*. Buenos Aires: Altamira.
- LAVILLE, J.-L. & FRANÇA FILHO, G. (2006). Conclusão. In: FRANÇA FILHO et al. (Orgs.). *Ação pública e economia solidária; uma perspectiva internacional*. Porto Alegre: Ed. UFRGS, p. 297-305.
- LISBOA, A. (1999). *Empresa cidadã: nova metamorfose do capital?* Florianópolis, UFSC.
- MELLOR, M. (1991). Pour une critique théorique. *Revue de l'Économie Sociale*, 23: 173-88.
- MORIN, E. & KERN, A. (1995). *Terra-Pátria*. Porto Alegre: Sulina.
- NOVE, A. (1989). *A Economia do socialismo possível*. São Paulo: Ática.
- PEDLOWSKI, Marcos (2001). O ressurgimento da sociedade civil e o lugar de suas organizações nos processos de democratização e desenvolvimento econômico. *Ciências Sociais Unisinos*, São Leopoldo, 37(159): 153-175.
- RAZETO, L. (1990). *Las empresas alternativas*. Montevideu: Editorial Nordan-Comunidad.
- SANTOS, B. (1999). Porque é tão difícil construir uma teoria crítica? *Revista Crítica de Ciências Sociais*, Coimbra, 54: 197 – 215.

- SANTOS, B. (Org.). (2002). *Produzir para viver; os caminhos da produção não capitalista*. Rio de Janeiro: Civilização Brasileira.
- SARRIA, A. & TIRIBA, L. (2003). Economia popular. In: CATTANI, A. (Org.) (2003). *A Outra economia*. Porto Alegre: Veraz. p. 217-223.
- SINGER, P. & SOUZA, A. (Orgs.) (2000). *A Economia solidária no Brasil; a autogestão como resposta ao desemprego*. São Paulo: Contexto.